

# Poly'mag

NUMÉRO 36 / 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2019



## NOYAREY UN CADRE DE VIE





ZOOM

### 2<sup>e</sup> édition de la semaine de la Prévention

Une action de sensibilisation sur les dangers de la route et le partage de l'espace public. Deux temps forts, le jeudi 27/09 à destination de l'école Primaire et le samedi 29/09 à destination des familles avec un exercice de désincarcération et un plateau proposant différentes activités autour de la Prévention Routière.

27/29  
09



### Le Salon des Vins et de la Gastronomie

Durant le week-end, les Charpichons vous ont proposé leur traditionnel salon des Vins et de la Gastronomie. Plus de 800 entrées ont été enregistrées pour découvrir les produits proposés par les exposants. Cette année les bénéfices vont au profit de l'association "Berly et les Autres".

17  
11



### Le Centenaire du 11 novembre

Le 11 novembre dernier la commune a fêté les 100 ans de l'armistice de la première guerre mondiale. Une cérémonie placée sous le signe du souvenir et portée par toutes les générations.

11  
11



23  
11

### La soirée des nouveaux arrivants

C'est avec plaisir que les élus ont accueilli les nouveaux arrivants de la commune. Cette rencontre, comme chaque année, a été couplée avec la remise des prix du concours des maisons fleuries.



09  
12

### Le CCAS et son repas de Noël

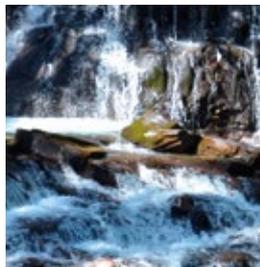
Nos anciens comme chaque année se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité et fêter dignement cette fin d'année.

### Le marché de Noël

Le Père Noël a fait un passage le 15 décembre sur le marché de Noël. De nouveaux exposants nous ont fait le plaisir de leur présence pour cette édition 2018.

15  
12



04 **DOSSIER**05-10 **QUOTIDIEN**11 **J'AIME MA PLANÈTE**12-14 **ASSOCIATIONS**15 **PRATIQUE**16 **AGENDA**

## Poly'mag

Bulletin trimestriel d'information  
de la commune de Noyarey  
Mairie, 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey  
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97  
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux  
Rédacteur en chef : Abdel Aïche  
Rédacteurs de ce numéro : Sandrine Scolari,  
Jean-Marie Camacho avec la participation active  
des associations, des services de la mairie et des élus  
Comité de relecture : Jean-Marie Camacho,  
Bénédicte Guillaumin, Gisèle Frier et Sandrine Scolari  
Crédits photos : Bénédicte Guillaumin, les associations,  
les élus et les services de la mairie.  
Création & réalisation : Sociéité2filles  
Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales  
par l'Imprimerie Coquand, Fontaine.  
Edité à 1100 exemplaires. Distribué dans tous  
les foyers nucléaires et disponible en mairie.  
Distribution Saubin Patrick  
Retrouvez la version numérique sur [www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr)



Je tiens pour commencer à présenter à chacune et chacun d'entre vous, en mon nom, et celui de l'ensemble de l'équipe municipale nos meilleurs vœux pour cette année 2019. Nous espérons que cette nouvelle année sera pour vous et vos proches synonymes de bonheur, d'épanouissement et de réussite.

La mobilisation sans précédent des gilets jaunes impose aux élus locaux et notamment aux maires de réagir. Si je condamne fermement

les violences et les dégradations, je trouve légitime le désir des citoyens de vouloir exprimer leurs revendications. Mon rôle est de vous donner les moyens de vous exprimer comme nous le faisons régulièrement à l'échelle communale. Nous avons donc mis en place depuis le mois de novembre dernier un cahier de doléances en mairie et sur le site internet de la commune. Noyarey prendra également part au grand débat national demandé par le Président de la République.

L'année dernière lors de la première publication du Poly'Mag, je vous avais parlé de l'engagement de la majorité municipale et des services vers la réussite du projet de Centre Village. Ce projet essentiel pour l'organisation spatiale de notre commune permettra aux familles nucléaires et aux nouveaux arrivants d'évoluer vers un autre type d'habitat. Il nous permettra aussi de structurer notre village autour d'un pôle de vie central, avec un regroupement des commerces de proximité, une nouvelle place publique. Nous franchissons une nouvelle étape décisive dans ce projet. Trois propositions ont été faites et sont actuellement à l'étude. Nous réunirons très prochainement les groupes de travail pour une phase finale de concertation afin d'opérer très rapidement un choix.

Je vous avais aussi parlé de nos priorités en matière de sécurité et notamment de sécurité routière. Cette priorité que nous portons, l'équipe municipale et moi-même est avant tout la vôtre, et elle est bien légitime. C'est pour cette raison que nous avons décidé de chercher avec vous des solutions. Après les groupes de travail en juin dernier et le débat public d'octobre, nous avons abouti à ce nouveau plan de circulation pour la commune. La phase de test qui débutera très bientôt sera complètement interactive. Vous pourrez réagir sur les nouvelles mesures mises en place directement sur le site internet de la commune. Après le test, une dernière phase de concertation aura lieu pour expliquer les différents arbitrages.

La majorité métropolitaine a voté en septembre dernier le projet d'arrêter du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Nous sommes passés à l'étape où les communes devaient rendre leur avis sur le projet. La majorité municipale s'est opposée au projet d'arrêter le PLUI. D'un Plan Local d'Urbanisme communal ambitieux, et qui fut même distingué au niveau régional pour son caractère novateur, nous sommes passés à un document technocratique quasi illisible, pour les instructeurs, pour les porteurs de projets et surtout pour les citoyens.

Je vous souhaite encore une fois une très bonne année 2019 et une bonne lecture de Poly'Mag.

*Denis Roux*

**Denis Roux,**  
Maire de Noyarey

# NOYAREY UN CADRE DE VIE

Un regard sur le mandat qui nous a été confié :  
**des engagements forts concrétisés avec et pour les Nucérétais.**

Depuis le mois de mars 2014, toute l'équipe municipale, en collaboration avec les services de la mairie, œuvrent quotidiennement pour être à la hauteur des missions qui leur ont été confiées. Parmi vos 19 élus, 4 sont issus de la liste d'opposition et 14 conseillers municipaux issus de la majorité se sont vus confier par le Maire, une délégation en lien avec le projet de campagne et les services municipaux.

Aujourd'hui, nous entamons la dernière année du mandat pour lequel les Nucérétais ont voté. Nous souhaitons à cette occasion, revenir sur les engagements pris et les réalisations qui se sont concrétisées pour l'amélioration de notre cadre de vie, pour l'enfance et la jeunesse et au travers de notre communication pour être au plus près de chacun d'entre vous.

Qui dit cadre de vie, dit services de proximité et disponibilité des services proposés. C'est dans ce contexte que nous avons tout mis en œuvre pour réintégrer les **services postaux** qui avaient disparu de Noyarey suite à la fermeture de l'ancien bureau de poste. De longs mois de négociations et de réflexion ont permis d'aboutir à la restructuration des locaux de la mairie et à l'ouverture d'une agence postale communale avec du personnel qualifié, motivé et disponible. De nouveaux **horaires d'ouverture pour la mairie** et donc de l'agence postale ont pu être proposés, rendant ainsi accessibles nos services à toute la population.

Qui dit cadre de vie, dit partage et convivialité. C'est dans cet objectif que le projet des **jardins partagés** vient d'être concrétisé. Grâce à l'investissement des bénévoles et au soutien des services municipaux et des élus en charge de ce projet, l'association "les Jardins de l'Eyrard" est née. Les Nucérétais volontaires et motivés se sont vus attribuer une parcelle à cultiver dans un esprit de partage et d'échange. Il s'agit bien là d'un projet collectif qui permet de créer du lien et de la convivialité axé autour de l'autoproduction, la mutualisation, l'écologie et la pédagogie.

Qui dit cadre de vie dit aussi **loisirs et culture**. L'aboutissement de la réalisation de la **salle des fêtes Poly'sons** permet à chacun de s'inscrire dans un programme culturel et d'animation qui lui ressemble. Cette structure est venue mettre en valeur tout le travail et l'investissement des associations de Noyarey. Elles sont très actives et toujours innovantes dans leurs propositions et leurs programmes. Notre tissu associatif est d'une très grande richesse, il méritait ce nouvel écrin.

Qui dit cadre de vie dit sécurité. Le dispositif des **voisins vigilants** tente de resserrer les liens de vigilance. La solidarité entre voisins s'est renforcée et le travail avec la gendarmerie a permis de réduire le nombre d'infractions. **La sécurité** c'est aussi **sur la route**, sur le chemin de l'école, nous ne cessons de réfléchir pour l'améliorer, des pistes de réflexions sont en cours d'aboutissement. La sécurité c'est aussi la rigueur avec laquelle l'équipe municipale gère **le budget** de façon à maintenir les services sans augmenter la fiscalité et mettre en danger la gestion de la commune.

Qui dit cadre de vie, dit encore **solidarité** envers toutes les générations qui s'épanouissent au cœur de notre village. L'équipe n'a de cesse de proposer des **services à la personne**, pour nos plus jeunes (qualité du service périscolaire, adaptabilité



des horaires, choix des prestataires, services en ligne pour les inscriptions), nos seniors (colis et repas de Noël, portage de repas à domicile, cours d'informatique, transport à la demande) et les ménages en situation de précarité (aide sociale).

Qui dit cadre de vie, dit **rythmes scolaires**. En 2014, ce mandat a commencé avec la réforme Peillon (semaine de 4 jours et demi de classe). Nous avons placé l'enfant au centre de la réforme en proposant la découverte de nouvelles activités de qualité durant les temps péri-éducatifs. À la demande des familles et face au constat de fatigue des enfants, nous avons rétabli la semaine de 4 jours en juillet 2017 dès que la législation en a offert la possibilité. Pour la santé de nos enfants, nous avons choisi plus de 20 % de repas bio par jour et un repas entièrement bio toutes les 6 semaines pour le restaurant scolaire. À chaque étude des marchés publics, la **qualité des produits**, les circuits courts et bio sont favorisés pour retenir le prestataire. Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la municipalité n'a pas diminué le budget consacré aux écoles afin de maintenir l'entretien régulier des locaux, du parc informatique, la participation aux différentes classes de mer, les dictionnaires ou les clés USB offerts à chaque CM2 pour son entrée en 6<sup>e</sup>.





Qui dit cadre de vie, dit **espace pour la jeunesse**. Nous avons construit notre politique jeunesse autour de trois axes, Education, Prévention et Animation. Le service Jeunesse de la commune est un acteur de cette politique, mais aussi le garant : il s'appuie sur les compétences d'un éducateur de rue de l'APASE, pour le volet Education et sur le dynamisme de l'APJNV pour le volet Animation. Nous avons pu ainsi accompagner des jeunes et leur famille rencontrant des difficultés ou ayant un parcours chaotique, permettre à d'autres jeunes de retrouver le chemin de la scolarité et construire leur avenir. Différents dispositifs sont proposés pour accompagner nos jeunes dans leur prise d'autonomie mais aussi dans leur prise de responsabilités et notamment dans le cadre des différents forums qui sont co-construits avec eux. Ces actions de Prévention dès l'école Primaire et puis dans les différents apprentissages de la conduite d'un 2 roues sont des actions qui nous tiennent à cœur pour leur Sécurité mais aussi celle de tous.



Qui dit cadre de vie, dit enfin **communiquer**. Nous souhaitons être au plus près de chacun et dans toutes les circonstances qui animent la vie de notre village. C'est en cela que nous avons modernisé et repensé notre site internet. Nous proposons également une information rapide et instantanée par le biais des SMS. Notre bulletin municipal s'est revêtu d'une nouvelle énergie dans sa forme et sa présentation. Les réunions de quartiers et les réunions de concertation et de présentation de chacun de nos projets nous tiennent très à cœur et permettent à tous d'exposer un point de vue.

Quotidien

## LA CIRCULATION DANS NOYAREY



Cela faisait déjà plusieurs mois que la municipalité et l'ensemble des Nucérétiens constataient un nombre croissant d'incivilités routières et la difficulté de faire cohabiter l'ensemble des modes de déplacement sur les axes de circulation les plus importants de notre commune.

C'est donc avec vous que l'équipe municipale a décidé de trouver des solutions : le 16 juin dernier vous avez été nombreux à nous rejoindre aux 6 ateliers de travail proposés. Les réflexions de chacun ont produit un travail de qualité qui a permis de faire émerger de nombreuses idées.

Après cette phase de concertation, la commune a demandé au bureau d'étude Trajeo, spécialisé dans les déplacements, de faire une synthèse des travaux. Une invitation à la présentation de cette synthèse a été adressée à l'ensemble des Nucérétiens le 23 octobre dernier à Poly'Sons. Un débat de qualité est ressorti de tous ces échanges entre les Nucérétiens, les élus et la personne dépêchée par le bureau d'étude Trajeo.

**Voici quelques-unes des propositions qui ont été faites lors des différentes phases de concertation :**

- Empêcher les véhicules de traverser le village pour éviter les bouchons du matin sur la RD1532 dans le sens

nord-sud. Plusieurs voies seront testées en sens unique sud-nord, la rue Abbé Cuchet, le chemin des Noyers, et le sud du chemin des Communaux,

- Mieux signaler que le chemin du moulin est en impasse côté sud et qu'il existe, depuis de nombreuses années, une interdiction de sortir sur la RD1532 pour des raisons de sécurité,
- Permettre une sortie sécurisée par les feux tricolores existants, aux habitants de la rue de la Fontaine du Merle et alentours,
- Rationaliser la signalisation verticale et horizontale en la limitant à celle qui est strictement nécessaire. Plusieurs panneaux seront en conséquence supprimés et non remplacés.

### La Phase de test :

Le Maire et l'équipe municipale ont saisi la Métropole pour que la phase de test commence au plus vite :

- Utilisation du radar pédagogique de la commune pour avoir des comptes rendus précis avant et pendant la phase de test,
- Mise en place d'un formulaire sur le site internet de la commune qui permettra à chacun de faire des retours avant et pendant la phase de test.

## Quotidien FIBRE OPTIQUE

**L**a problématique des couvertures réseau dans les villages et communes éloignés des centres urbains est très importante dans notre pays. Les zones blanches, comme elles sont appelées, touchent encore beaucoup de territoires. Ce n'est pas le cas pour Noyarey, grâce à l'action de l'équipe municipale.

En effet, le 14 septembre dernier, le maire Denis Roux a inauguré l'ouverture du déploiement de la fibre optique sur notre commune, aux côtés de Bertrand Spindler, Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole et de Didier Chaminaud, délégué régional Alpes pour Orange.

La Fibre c'est quoi ? La fibre c'est un fil de verre extrêmement fin, protégé par un câble et qui permet de transporter des informations à la vitesse de la lumière par le biais d'un signal lumineux.

Aujourd'hui plus d'une centaine de logements de la commune sont déjà raccordés.



**Vous pouvez suivre le raccordement de votre logement sur le site internet de la commune, [www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr). Vous trouverez**

**un lien vers une carte interactive où vous devrez simplement entrer votre adresse postale.**

## Rencontres avec LES HABITANTS

**Le mercredi 6 février pour les habitants du centre village, du quartier des Bauches et de la route de la Vanne**

**Le mercredi 13 février pour les habitants du Diday, du Meney et des alentours de l'immeuble Saint-Jean**



**C'**est la volonté du maire et de l'ensemble de l'équipe municipale d'aller à votre rencontre afin de discuter avec vous des sujets qui vous concernent. Depuis le 28 novembre a commencé une série de réunions de quartier. Elles ont pour objectif de vous permettre de vous exprimer sur la vie de notre village et des projets d'avenir de la commune.

La première réunion a eu lieu sur les hameaux de montagne d'Ezy à la ferme du Souillet. Lors de cette réunion de nombreux points ont été abordés comme l'élagage des arbres le long de la route d'Ezy ou encore la fibre optique.

Pour chaque réunion de quartier, nous vous proposons de poser vos questions en amont de la réunion afin que vous puissiez avoir des réponses au moment de la rencontre avec les élus.

Les prochaines réunions auront lieu entre les mois de février et d'avril 2019. Surveillez bien votre boîte aux lettres ainsi que le site internet de la commune pour savoir quand se déroulera votre rencontre avec le maire et l'ensemble de l'équipe municipale au sein de votre quartier.

# BRÈVES

## COMPÉTENCES EMPLOI-INSERTION : AVIS DÉFAVORABLE DE LA COMMUNE

Le 28 septembre dernier, la compétence emploi/insertion a été transférée à la métropole. Le conseil municipal à l'unanimité a rendu un avis défavorable sur le transfert de la compétence. Pour le Maire et la majorité municipale, les conditions du transfert ne sont pas réunies. Cette compétence, assumée efficacement pour la commune par le SIRD, est transférée de manière trop rapide. Les conditions financières de ce transfert engendrent une iniquité entre les citoyens de la Métropole en fonction de leur commune d'habitation.

## UN ÉDUCATEUR CANIN À NOYAREY : "UNE PATTE APRÈS L'AUTRE"

Julien CHAPPELLE s'est installé en tant qu'éducateur canin et praticien massage bien-être sur Noyarey.  
**Pour plus de renseignements :**  
06 29 05 25 01 ou  
<http://unepatteapreslautre.fr/>

## UN NOUVEAU COLUMBARIUM

De plus en plus de personnes choisissent la crémation plutôt que la mise en bière. Pour répondre à ce nouveau besoin, la commune a équipé son cimetière d'un columbarium avec des tablettes décoratives.

## CONSULTATION INTERNET SUR LES LIGNES DE BUS

Utilisez-vous les transports en commun ? Bus, tram, train, services à la demande ?

Êtes-vous satisfait de la fréquence des passages et de la logique des correspondances ?

Vous trouverez sur le site internet de la commune, une consultation sur les transports en commun et votre utilisation de ces derniers.

**Rendez-vous sur [noyarey.fr](http://noyarey.fr)** votre avis nous intéresse.

## L'UTILISATION DU LOGICIEL PÉRISCOLAIRE

Un logiciel permet depuis le début de la rentrée scolaire d'inscrire son enfant à tous les temps périscolaires, matin, midi et soir.

L'utilisation à ce jour ne répond pas aux attentes initiales : utilisé pour les inscriptions, les demandes de modifications sont encore trop souvent faites par mail au service enfance jeunesse.

# Budget Participatif PROJET RETENU

FORUM DES IDÉES  
DU BUDGET  
PARTICIPATIF 2018



**P**our cette 1<sup>ère</sup> édition du Budget Participatif à Noyarey, les habitants ont été invités le 5 octobre à venir découvrir les projets proposés et donner leurs préférences.

Moment privilégié pour expliquer la démarche, répondre aux questions, présenter les projets par les porteurs, écouter et prendre en compte les compléments d'idées ou commentaires.

Un grand merci à Charlène Branco et Franck Bozzi pour leurs idées, motivation à rassembler les informations nécessaires à la présentation et l'enthousiasme partagé. Les deux projets proposés, de nature totalement différente sont :

- **Mise en valeur de l'entrée de la commune** avec aménagement du rond-point du pont-barrage (porté par Charlène Branco)
- **Rénovation du four à pain de Noyarey** : remise en état du toit et fonctionnement du four (porté par Franck Bozzi).

Après les présentations et un vote très serré, le projet "Rond-Point" l'a remporté d'une voix. Merci aux deux porteurs pour leur engagement, bravo et félicitations à Charlène.

Il reste donc maintenant à poursuivre avec Charlène Branco, le choix final des aménagements, la consultation des fournisseurs, la faisabilité technique avec les Services Techniques de la mairie, la consultation de la Metro, etc., tout mettre en œuvre pour que le projet puisse voir le jour.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des habitants qui ont participé en proposant leurs idées. Celles qui n'ont pas été menées à terme pourront toujours être retravaillées l'an prochain. Nous sommes certains que d'autres suggestions naîtront après cette première édition.



# BRÈVES

## BILAN SUR LES HORAIRES PÉRISCOLAIRES

La circulation du matin étant de plus en plus dense, les parents d'élèves ont demandé que la garderie commence à 7h30 plutôt qu'à 7h45. La municipalité a donc proposé ce service. Une douzaine d'enfants l'utilisent. Il sera donc maintenu jusqu'à juin 2019. Une nouvelle étude sera faite pour le pérenniser ou pas.

## INSCRIPTIONS RENTÉE SCOLAIRE 2019

Les enfants nés en 2016 entrant en maternelle ou ceux entrant en CP à l'école élémentaire devront être inscrits en mairie entre le 14 et le 25 janvier. Les parents devront présenter leur livret de famille, un justificatif de domicile, ainsi qu'une carte d'identité.

Dans cette rubrique, nous souhaitons vous présenter la dynamique économique au travers d'initiatives entrepreneuriales de professionnels ayant choisi Noyarey pour s'installer.



Initiatives entrepreneuriales

## ABM - ENTREPRISE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

**A**BM est une entreprise de Maîtrise d'œuvre gérée par Arnaud Chaumay. Elle est située sur la zone industrielle d'Actipole. Après un passage à l'université, Arnaud Chaumay rejoint le conservatoire des Arts et Métiers (CNAM) dont il sort diplômé. À la suite de ses études, il rejoint l'une des sociétés du groupe Vinci, qui est l'expérience majeure de son parcours professionnel. Par la suite il quitte le grand groupe français et crée sa propre société en 2014.

Le maître d'œuvre accompagne le client du début du projet jusqu'à la livraison du chantier. Son activité se concentre sur la réalisation d'habitat individuel, de petit collectif ou encore de la rénovation. La définition de son métier est : « *Le maître d'œuvre conçoit les plans, organise, supervise, coordonne les différentes personnes qui travaillent sur un même projet et livre le produit une fois terminé.* »

Son métier se déploie selon plusieurs étapes :

- **La conception** : dès le début du projet le maître d'œuvre accompagne son client, des esquisses jusqu'aux plans finaux.
- **La consultation** des différents corps de métiers qui permet un chiffrage du projet et de choisir quelles entreprises interviendront sur le chantier.
- **La phase d'exécution** du chantier.

Le suivi des réalisations est une chose particulièrement difficile pour des personnes qui entament un projet de construction. C'est là qu'Arnaud avec son entreprise apporte une plus value particulièrement importante. Il assure ce suivi au travers de comptes rendus réguliers avec les artisans qui interviennent sur les chantiers.

Parmi tous les projets qu'il met en œuvre, Arnaud aime particulièrement la construction des habitats individuels. Pour lui, il est très valorisant d'accompagner une famille dans la réalisation de ce qui est une forme

d'aboutissement d'un rêve.

La société est installée à Noyarey depuis l'été dernier. Précédemment, les locaux étaient à Grenoble à proximité de l'ancienne usine CéMoi (rue Ampère). L'installation à Noyarey fait suite à une proposition venant de locaux situés route des Béalières. Son activité, florissante, se localise principalement sur le département de l'Isère et les deux Savoie.

[www.abm-moe.fr](http://www.abm-moe.fr)

[www.facebook.com/ABMGrenoble](https://www.facebook.com/ABMGrenoble)



Initiatives entrepreneuriales

## ECO INNOV

**E**CO INNOV est une société complètement intégrée dans les objectifs de rationalisation et d'économie d'énergie qui deviennent aujourd'hui une obligation pour les collectivités et les entreprises.

Jean-Charles Giroud crée en 2004 sa société avec le soutien de la MCAE, devenue aujourd'hui Grenoble Alpes Initiative Active, une structure qui aide des porteurs de projets



dans la création et la reprise d'entreprise, il a comme parrain le président de la structure. L'entreprise est spécialisée dans la conception et la commercialisation de solutions d'éclairage et de balisage à LED. ECO INNOV est une petite structure, son activité se fait en lien avec un nombre important de partenaires tels que des bureaux d'études, des ingénieurs, et un réseau d'agents commerciaux travaillant sur le territoire métropolitain, les DOM-TOM et avec certains pays étrangers. L'ensemble de la chaîne produite est assuré par ECO INNOV, de la vente du matériel jusqu'au recyclage quand celui-ci arrive à son terme d'utilisation. La production est réalisée dans plusieurs pays européens.

L'entreprise distribue des produits sur 3 types de consommation énergétique : le solaire, la très basse tension et les LED réfléchissantes. Ces dispositifs servent dans différentes situations : le balisage de passages piétons, l'éclairage de rétrécissement de chaussée ou encore la passerelle piétonne immergeable du Mont Saint-Michel.

Initialement située à Grenoble, l'entreprise s'installe en 2013 sur la zone d'activité d'Actipole, ce qui permet à l'entreprise d'avoir un meilleur cadre de travail et aux salariés et partenaires de l'entreprise d'éviter le trafic routier important de la métropole.

523 rue de la Béalière - 38360 Noyarey

Tél. +33 4 38 70 00 27

Fax : +33 4 38 49 21 36

[www.eco-innov.com](http://www.eco-innov.com)

Du côté des élus

## Christian Berthier : 3 QUESTIONS POUR LE PLU

Le 17 décembre dernier, la commune a donné un avis défavorable au projet de plan local d'urbanisme intercommunal de la métropole grenobloise. Nous avons demandé à Christian Berthier, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, pourquoi la commune a pris cette décision.



### Qu'est-ce que le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) évoque pour vous ?

Un document qui régit et contrôle l'urbanisation de la métropole pour les 10-15 prochaines années. Un travail colossal qui a mobilisé des centaines de personnes (techniciens et élus) ; Imaginez : élaborer un document qui doit couvrir les besoins réglementaires pour toutes les communes de l'agglomération, de 150 à 150 000 habitants !

Nous rentrons maintenant dans un long processus administratif où chaque "personne publique associée" (préfecture, SCOT, PNR), dont les communes, devra rendre un avis sur ce document, puis viendra le temps de l'enquête publique (au printemps 2019), la prise en compte des différents avis, pour enfin aboutir à l'approbation du PLUi à la fin de l'année 2019. Je voudrais rappeler l'importance de l'enquête publique dans tout projet, c'est le moment où tout un chacun peut s'exprimer officiellement sur des points précis ; chaque intervention sera consignée et une réponse sera apportée par les commissaires enquêteurs.

### Qu'est-ce que cela va changer pour les habitants de la commune ?

À partir du moment où le PLUi entrera en vigueur, c'est-à-dire dès son approbation

prévue en décembre 2019, le nouveau zonage et le nouveau règlement s'appliqueront sur la commune. Cependant, même si la compétence relative à l'élaboration de la réglementation du PLUi a été transférée à la Métropole, l'instruction des autorisations du droit des sols (permis de construire par exemple) reste sur la commune, sous l'autorité du maire, au plus proche des habitants.

### Pourquoi la commune a-t-elle rendu un avis défavorable sur ce document ?

Lors du précédent mandat, l'équipe municipale a réalisé un travail important, pendant 4 ans, pour moderniser ses documents d'urbanisme et se doter d'un PLU très ambitieux en matière de développement durable. Notre PLU a d'ailleurs reçu le premier prix régional de l'éco-responsabilité et du développement durable, pour souligner sa volonté en matière de développement durable et la qualité de la concertation menée avec les habitants.

À cette époque, la commune a fait un effort considérable pour répondre aux demandes de l'État visant à limiter l'étalement urbain et à économiser le foncier, en réduisant les surfaces potentiellement constructibles sur la commune. Aujourd'hui, 5 ans après, la Métropole veut imposer à la commune une nouvelle réduction des surfaces

potentiellement constructibles à Noyarey. Nous considérons que la commune a déjà largement contribué à son échelle, à cet objectif pour le territoire métropolitain.

Un autre point important concerne le Plan de prévention des risques inondation par rupture des berges du Drac (PPRI Drac) qui a été porté à la connaissance de la commune, par le Préfet, le 4 juin 2018. La plaine agricole est fortement impactée par ce risque et les restrictions en termes de constructibilité imposées par le Préfet sont importantes. L'équipe municipale s'associe au Préfet pour rappeler l'importance de se prémunir contre les risques, et notamment d'inondation. Cependant, par son avis défavorable au PLUi, la commune rappelle aussi à la Métropole que le PPRI Drac constitue un document réglementairement indépendant du PLUi.

Ainsi, si le Préfet mettait en œuvre les travaux sur le Drac qui pourraient demain conduire à une réduction des risques pour la population, le PPRI Drac pourrait être révisé pour assouplir la réglementation associée. Or, avec la décision métropolitaine de traduire les restrictions du PPRI Drac dans le PLUi, si le PLUi n'est pas révisé en parallèle, l'interdiction de construire serait maintenue, pénalisant la commune et ses habitants dans leurs projets de développement.

## Du côté des Services

### ABATTAGE D'ARBRES COMMUNAUX

La commune a lancé le 13 novembre dernier une campagne préventive d'abattage d'arbres dangereux notamment au Jardin de Mérone, autour de l'abribus "Bascule", rue de l'Eyard et impasse des Glairons.



### PONT DES BAUCHES

La commune et la métropole ont réalisé le 26 novembre dernier des travaux en urgence sur le pont des Bauches. Il a été rouvert à la circulation le jour même.



### ARCEAUX VÉLOS

La commune a demandé à la Métropole la mise en place d'arceaux vélos à plusieurs endroits du territoire communal. C'est plus de 64 arceaux qui ont été déposés sur l'ensemble de Noyarey.



Culture

# LES RENCONTRES DU CHÂTEAU DE CHAULNES

Le Château de Chaulnes accueille régulièrement des artistes. Ils exposent et présentent leurs œuvres dans un cadre exceptionnel qui les sublime.

**Diego Guglieri Don Vito a présenté les Aubes Chaudes les 12, 13 et 14 octobre derniers.**

« **L'**aube, un instant suspendu entre deux temps : plus complètement la nuit, pas encore vraiment le matin. La clarté débute à peine laissant apparaître les premières couleurs d'un jour nouveau. Ce trait d'union marquant le passage d'un état d'obscurité à celui de luminosité guide Diego Guglieri Don Vito dans la conception de l'exposition "les Aubes Chaudes" au Château de Chaulnes. En pénétrant dans l'espace d'exposition, cette impression d'évoluer au sein d'un instant suspendu nous saisit et ne nous quitte plus. La première pièce à nous accueillir, un totem imposant dont l'équilibre pourrait sembler incertain, épaulé une seconde pièce - une plinthe légère aux couleurs subtilement accordées en dégradé. Cette danse entre les deux sculptures est à l'image du reste de l'exposition, une douce harmonie dans laquelle se déploie un langage coloré riche et subtil. Nombre d'œuvres portent le nom de "Fragment", laissant ainsi supposer que ce qui



nous est donné à voir fait partie d'un tout plus grand, un ensemble échappant à notre perception. L'artiste affirme ramener ces fragments d'un univers parallèle, qu'il nomme la collision de Miami-Fauve : « *Je les ordonne, je les manipule comme on agence des phrases. Ils sont des mots dont le langage est la couleur, construisant un récit indicel de la collision de Miami-Fauve.* » Le langage poétique coloré qui se déroule dans l'ensemble de l'exposition soulève nombre de questions concernant la nature



de Miami-Fauve, sans pour autant en donner toutes les réponses, peut-être faut-il simplement y voir une invitation à la découvrir par soi-même. »

*Texte d'Agathe Langlois.*

Plus d'infos : <http://n-nnnnnn.com/diego-guglieri-don-vito-miami-fauve/>

**Aurélie Carleton a présenté ses dernières œuvres les 16, 17 et 18 novembre derniers.**



**L'**art abstrait lui est apparu comme une invitation au voyage. Native de Grenoble, Aurélie Carleton a débuté très jeune. C'est une histoire de famille dévouée à l'Art... Autodidacte, elle peint depuis longtemps à la recherche de techniques différentes (feuille d'or, acrylique, pastel, huile...). Elle aime transmettre cette passion à de jeunes enfants et ados en donnant des cours tout au long de l'année à Renage, le Grand Lemps et Tullins.

Depuis 3 ans maintenant Aurélie Carleton travaille l'encre de vitrail sur toile. Des sensations de transparence, de profondeur s'en dégagent, elle aime cette matière qui nous joue des tours parfois. Les couleurs sont vives, éclatantes de lumière. Aurélie Carleton aime qu'autour de chaque toile, il y ait une histoire, son histoire. L'art abstrait permet à chacun de voir, d'imaginer ce qu'il veut. C'est un art un peu à part, il permet de capturer une émotion à un moment donné et de laisser libre cours à son imagination.



## BILAN DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AUX HEURES CREUSES DE LA NUIT

- 45 %  
de consommation  
d'électricité soit  
une économie de  
**10 000 €**  
par an

Cela fait maintenant 2 ans que la majorité municipale a mis en place l'extinction de l'éclairage public aux heures creuses de la nuit, après un test sur 2 mois et une réunion publique qui a permis d'entériner le changement (extinction de minuit à 5 heures, tous les jours).

### Cette démarche avait plusieurs objectifs :

- Réduire notre consommation d'énergie (engagement COP21).
  - Lutter contre la pollution lumineuse.
  - Optimiser les dépenses publiques.
- (À noter que la démarche est en place sur les hameaux de montagne depuis 2015).

### Une politique vertueuse

En luttant contre la pollution lumineuse, l'extinction de l'éclairage public aux heures

creuses de la nuit nous permet de **réduire nos consommations d'électricité d'environ 45%** par rapport à une année sans extinction. Cela représente **une économie de 10 000 euros par an, que nous réinvestissons intégralement dans la modernisation de notre réseau d'éclairage public.** En choisissant des nouvelles technologies de lampes, nous divisons la consommation des luminaires par 2,5 environ, tout en améliorant la performance de l'éclairage, et donc nous entretenons le cercle vertueux de réduction de la consommation totale de notre réseau d'éclairage public ! Ainsi sur l'année 2018, nous avons prévu le remplacement de 26 luminaires de technologie très ancienne (vapeur de mercure) et très énergivore, par des luminaires à leds. Grâce à la performance de ces nouveaux

luminaires, nous passerons d'une puissance moyenne de 125 W par luminaire à 55 W tout en améliorant l'éclairage.

### Impact sur la sécurité des biens et des personnes

D'un point de vu national, 80% des cambriolages dans les domiciles se produisent le jour, maison vide ; l'extinction de l'éclairage public aux heures creuses de la nuit sur la commune n'a pas montré d'augmentation des effractions ou incivilités pendant la nuit. Au niveau de la sécurité routière, nous n'avons pas noté d'accident nocturne lié à l'absence d'éclairage public. D'une façon générale, on observe même un ralentissement de la vitesse de circulation dans les zones non éclairées.



## Du côté des élus

### Marie-Agnès Suchel : Rôle du Conseiller Métropolitain

Depuis le début du Mandat en 2014 la première adjointe Marie-Agnès Suchel siège en tant que représentante de la commune au conseil métropolitain de Grenoble Alpes Métropole. Nous lui avons posé trois questions pour qu'elle puisse nous parler de son expérience.



#### Quelles sont vos premières impressions sur ce Mandat métropolitain ?

Personnellement, comme au sein du conseil municipal à Noyarey, je suis une élue de terrain en lien direct avec les habitants. Les règles de parité imposées m'ont conduite à siéger aujourd'hui à la métropole aux côtés du Maire dans le groupe Non Inscrit société civile. Le cadre est beaucoup plus "politique" que ne l'est la commune. Pour moi, le point positif de ce dispositif est le nombre de femmes investies et en responsabilités au niveau intercommunal.

#### Comment s'est passée la prise en main du mandat ?

Au début, je pensais que nous serions accueillis puis accompagnés dans nos premiers pas d'élus métropolitains, mais malgré les différentes demandes que j'ai pu faire, rien n'a été organisé, à part un accueil dans les groupes politiques. Depuis le début du mandat, je suis membre de la commission Territoire Durable et je siège aussi

à l'établissement public foncier local (EPFL) du Dauphiné qui dépend de la métropole. Je suis présente et je siège à chaque fois pour pouvoir suivre les dossiers. Par contre, suivre l'ensemble des réunions et les groupes de travail est une tâche quasi impossible pour des personnes comme moi ayant une activité professionnelle.

#### Quelle est votre impression sur le fonctionnement de l'institution métropolitaine ?

Pour expliquer le processus, environ 3 semaines avant chaque conseil métropolitain, les élus de la métropole siègent dans des commissions thématiques où sont présentées les délibérations qui seront soumises au vote du conseil quelques semaines plus tard. Le travail est préparé en amont par les services à la demande de l'exécutif métropolitain et de la majorité, ce que je comprends tout à fait. Cependant il me semble très souvent que les délibérations qui sont présentées sont

déjà verrouillées d'avance et que les remarques faites ne sont que très peu reprises.

Les instances métropolitaines sont trop politiques à mon goût, je n'ai pas su y trouver ma place, par manque de temps je le reconnais et parce que j'appartiens à un groupe qui est assimilé à l'opposition, même si, la plupart du temps il vote pour les délibérations proposées parce qu'elles représentent les idées dans lesquelles il croit. Mon temps de libre, je l'ai de préférence consacré à Noyarey. Je suis très fière de mon parcours d'élue de petite commune, les échanges avec la population y sont importants et les tâches à accomplir multiples et diverses. Je terminerai juste en assurant aujourd'hui que les femmes peuvent très bien associer vie de famille, vie professionnelle et mandat de conseillère municipale. Il est important de s'investir dans la vie de son village pour apporter ses idées et son énergie afin d'œuvrer à la recherche de la qualité de vie que nous souhaitons tous.

## Echos du Relais Noyarey-Veurey LES FRATERNITÉS LOCALES

Un groupe de 8-12 personnes de Noyarey/Veurey, se réunit 1 fois par mois autour d'un Évangile. Les retrouvailles sont toujours sources de joie pour tous. Et si la Bible possédait des trésors pour changer notre vie ?....

Les membres de ces fraternités locales expriment aujourd'hui un nouvel art de vivre qui permet aux chrétiens de mieux répondre aux défis de notre époque, de se soutenir au quotidien, osant une parole personnelle sur la foi qui les dynamise.

Les échanges partagés nous éclairent, aident à mieux comprendre l'enseignement que nous cherchons à mettre en application. Le regard sur les situations vécues par les uns et les autres, avec difficultés, mais aussi avec leurs réussites, leurs richesses, leurs espérances, nous aide à construire aujourd'hui une véritable fraternité.

Ces rencontres sont conviviales, joyeuses et enrichissantes, dans un climat d'écoute

et de bienveillance fraternelle. Elles ne s'adressent pas à des "professionnels" mais sont ouvertes à toute personne (croyante ou non) qui voudrait en savoir plus. Le message de ces communautés donne envie de le partager à ceux qui nous entourent.

Les rencontres ont lieu le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois à 20h soit à Noyarey soit à Veurey.

Infos : Aude 06 82 65 81 76  
Denise 09 67 48 94 01



## Ecole de Musique ET SI VOUS VOUS METTIEZ À LA CHORALE ?



Cette année, changement à la chorale de l'école de musique de Veurey-Noyarey. Une nouvelle chef de chœur remplace Claudine Galhaut qui part en retraite. Notre nouvelle chef de chœur Tuline, démarre la direction de la chorale, avec son grand talent de chanteuse et de musicienne et un métier de chef de chœur en première expérience. Elle est assistée de Claudine pour ses premiers pas en direction.

Une nouvelle équipe se monte et est à la recherche de toutes les bonnes volontés pour enrichir les pupitres, que ce soit côté homme ou femme. Alors pourquoi pas vous et pourquoi pas le chant ? Voici quelques bonnes raisons :

- Pas de connaissance théorique à avoir, on chante en fonction de sa "sûreté" dans la voix, entraîné par le groupe et le progrès est constant.
- Le chant permet une réelle relaxation physique, le travail sur la respiration, l'écoute, l'entraînement dans le groupe apporte en fin de séance un réel bien-être.
- Faire sonner les harmonies ne se fait pas qu'au sens propre, on tire un réel plaisir du

beau que l'on produit et il arrive souvent qu'on en produise !

Enfin la participation aux divers spectacles permet de donner et de partager le plaisir de la musique. L'an dernier plusieurs concerts au moment des fêtes de fin d'année, un concert avec le groupe Rock des Carlton's ont été autant d'occasions et d'expériences inattendues et gratifiantes.

Cette année également une partie de la Chorale a collaboré aux événements du centenaire de la fin de 14-18 dans une manifestation à Moirans avec des chants de guerre et de paix, d'espoir de camaraderie et de rébellion.

Accès libre tous les mardis à 19h30 à la salle de musique pour un essai (rez-dechaussée, salle des fêtes de Veurey, côté école maternelle). On vous attend !

Dates des prochaines manifestations :

- Repas dansant avec les Carlton's le samedi 2 février à Veurey.
- Concert Piazzolla avec clarinette et saxophone le samedi 16 mars à Noyarey 19h.
- Concerts des élèves le samedi 23 mars à Veurey 17h.

## Les randonnées pédestres NÉVACHE



Magnifique séjour dans les hautes Alpes, du 15 au 17 septembre pour 28 randonneurs du groupe de Noyarey qui ont marché le premier jour vers la cascade de Font couverte en remontant la vallée de la Clarée, puis dimanche, vers les lacs Long et Rond, pendant qu'un petit groupe allait au refuge des Drayères, en bout de vallée, et enfin le lundi, au départ des Granges de la Vallée Etroite, qui avant était italienne, randonnée pour les uns vers le lac Chavillon, et pour les autres circuit passant au lac Vert, à la couleur irréaliste ! Le groupe logeait au gîte "La Découverte" à Névéache, où tout était parfait : accueil, repas, chambres et dortoirs, paniers pour pique-nique. Merci à Michel pour ce week-end réussi, et au groupe pour la cohésion, la camaraderie, et les animations en chansons avant les repas du soir !



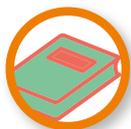
## Noyarey Aventure CALENDRIER 2019

Le calendrier des courses hors stade est figé. Les 2 courses de Noyarey y figurent :

- La 7<sup>e</sup> édition du trail de Noyarey aura lieu le dimanche 7 avril avec 2 parcours légèrement modifiés.
- La 29<sup>e</sup> édition de la Montée d'Ezy aura lieu le samedi 4 mai en nocturne cette année encore, après les bons retours que nous avons eus l'an passé. Bloquez ces dates dans vos calendriers que vous vouliez courir ou nous aider.

N'hésitez pas également à aimer et à suivre les pages Facebook de ces 2 événements : <https://www.facebook.com/Trail.Noyarey> <https://www.facebook.com/LaMontee.Ezy>

Par ailleurs, l'association recherche des documents sur les premières éditions de la Montée, si vous avez participé ou si vous avez dans vos archives des photos ou des classements des premières éditions, merci de nous contacter sur : [noyarey.aventure38@gmail.com](mailto:noyarey.aventure38@gmail.com).



## Association PLAISIR DE LIRE



Céline Perrin professeur de CE, nous a rendu une première visite avec ses élèves. Ils ont écouté avec beaucoup d'attention l'histoire de la petite poucette contée par Véronique et Sylvie (franche réussite).

Le 30 novembre, les CE1 sont revenus accompagnés cette fois de la classe de CE2, ils ont été accueillis par Nicole B et Elisabeth qui leur ont conté une histoire surprise.

Les inscriptions se font toute l'année, alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite, il y aura toujours une personne pour vous accueillir et vous conseiller. Vous trouverez

très certainement votre bonheur entre les romans, les policiers, les BD, les revues, les livres d'enfants et toutes les nouveautés.

### PETITES INFOS EN VRAC :

- 10 € l'inscription par famille.
- Horaire de la bibliothèque :  
Mercredi : 14h-15h / Jeudi : 17h-19h / Samedi : 11h-12h
- Le projet "livres partagés" est toujours d'actualité.
- 2 bons d'achats de 750 € offert par la mairie.

### QUELQUES NOUVEAUTÉS :

Joel Dicker, *La disparition de Stephanie Mailer* / Harlan Coban, *Sans défense* / Mickael Connely, *Sur un mauvais adieu* / Anna Hope, *La salle de bal* / Andréa Camilieri, *Nid de vipères*  
Prochainement nouvel achat de livres, alors n'oubliez pas vos suggestions seront les bienvenues.

Bonne lecture à tous.

Toute l'équipe de plaisir de lire vous souhaite une très bonne Année.

UN BUREAU A ÉTÉ CONSTITUÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE QUI SE COMPOSE AINSI :

PRÉSIDENTE : NICOLE MORO ; TRÉSORIÈRES : MARTHE ROUX, SONYA CARDIA ; SECRÉTAIRE : MARIE- JEANNE MINASSIAN ; MEMBRES : NICOLE BASSET, ELISABETH BOUTEAU, ADELINE, VÉRONIQUE PIERGIOVANNI, SYLVIE MIGNARDOT.



## Amicale DSB 25<sup>e</sup> MATINÉE BOUDIN À LA CHAUDIERE

Cette année, l'amicale est heureuse d'organiser pour la 25<sup>e</sup> fois la traditionnelle matinée boudin. À cette occasion, nous avons eu le plaisir de rencontrer Mme Minassian, Présidente de l'Amicale en 1994, année du lancement de cet évènement marquant pour la vie de l'association. Sollicitée pour aider ponctuellement l'amicale, Mme Minassian fut nommée Présidente et s'engagea pour le don de sang ! Mme Minassian et l'équipe avaient une réflexion sur la vie de l'association afin de dynamiser la vie de l'amicale. À l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Union Départementale pour le Don de

Sang en 1993 aux Deux Alpes, les membres du bureau ont questionné les amicales à la recherche de l'évènement idéal pour nos communes : la foire au boudin fut l'idée retenue ! En janvier 1994, sur la place Victor Jat, à Noyarey, s'est ainsi tenue la 1<sup>ère</sup> Matinée Boudin organisée par l'Amicale. Les souvenirs de cette première expérience se bousculent : un froid glacial, une "patinoire", une des chaudières qui rend l'âme, la recette secrète de la marquisette, Pappagalli et ses commentaires à la radio, l'ancien professeur d'athlétisme circulant en voiture et annonçant, avec son porte-voix, dans les rues, la matinée boudin.

Pour perpétuer cette tradition et la promotion du don de sang, rendez-vous dimanche 27 janvier.

Sincères remerciements à Mme Minassian pour son accueil et le temps qu'elle nous a consacré.



Rendez-vous dimanche  
27 janvier  
sur la Place Victor Jat.



## Les Jardins de l'Eyrard LE JARDINAGE ÉCOLOGIQUE

Les Jardins de l'Eyrard, situés à proximité de la salle Poly'sons, prennent forme en ce début d'automne avec la création des parcelles et l'installation de deux pieux qui serviront à arroser. Nous remercions la mairie, les membres de l'association et tout particulièrement Eve, Philippe, et Jean-Jacques, des personnes extérieures à l'association qui ont contribué à la réussite de ce projet. Aujourd'hui c'est un succès, toutes les parcelles sont attribuées. L'objectif des jardins familiaux est de favoriser le lien social, le jardinage écologique en préservant la biodiversité dans un cadre collectif. Une parcelle collective fera l'objet de projets futurs.

Nous sommes heureux de nous retrouver ensemble pour jardiner et nous attendons avec impatience le printemps pour voir le résultat de nos premiers semis et de ceux à venir.



Après la fermeture annuelle des vacances, le Club a repris ses activités avec ses deux rendez-vous hebdomadaires, les lundi et mercredi avec les jeux de coinche, tarot, scrabble et ses nombreux participants, joueurs acharnés et assidus. Cette saison d'automne a commencé par une soirée photos du voyage du printemps

## Amical Club UN 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE BIEN REMPLI

en Grèce ; chacun a revu avec plaisir les bons moments partagés lors de ce voyage. En septembre, le club est parti en Savoie au Mont Salève : une montée impressionnante en téléphérique le long de la falaise, vue exceptionnelle sur le lac Léman et ses environs et petit train à Genève autour du lac. Début octobre, la salle Poly'Sons accueillait le loto annuel du Club ; très beau succès avec une importante participation et très beaux lots pour les heureux gagnants. Début octobre : une journée détente au *Coin Tranquille* avec dégustation de grenouilles, chant et danse, très belle journée.

Fin octobre, la traditionnelle fête du Club qui remporte toujours un vif succès. Fin novembre, nous avons fêté les anniversaires des adhérents nés au deuxième semestre. Le repas de Noël a clôturé l'année. Ainsi s'est terminé le dernier semestre de cette année bien chargée en attendant le programme de l'année 2019 qui a déjà prévu une croisière sur la Seine fin mai-début juin de Paris à Honfleur avec de nombreuses visites sur le parcours. Notre Club est toujours très heureux d'accueillir des nouveaux adhérents !

## Association de parents LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles est l'une des deux associations de parents des Ecoles de Noyarey. **Notre but ?** Récolter des fonds pour participer au financement des activités scolaires et extra-scolaires.

**Comment ?** En organisant et en participant aux animations pour faire vivre la commune avec les sorties ski, la création de M. Carnaval en mars, la participation à la fête du village mais aussi la dégustation du café durant la rentrée scolaire pour se faire connaître.

**Quoi de prévu cette année ?** Une classe de mer, des sorties patinoires, la découverte du goût pour les maternelles.

Pour nous aider à financer ces projets, les plus gourmands sont attendus de pied ferme ! Diots et fromage vous attendent au printemps ou alors sur notre buvette lors de la kermesse fin juin.

Bonne humeur, moments sympathiques et convivialité sont nos ambitions.

Bienvenue et d'avance merci à tous.

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/LeSouDesEcolesNoyarey/)

[LeSouDesEcolesNoyarey/](https://www.facebook.com/LeSouDesEcolesNoyarey/)



GV

## VENEZ NOUS REJOINDRE !

Chaque année au mois de septembre, il est temps pour les grands sportifs de préparer la saison de l'année suivante. La GV de Noyarey n'échappe pas à ce cycle et pour elle, comme pour les autres associations de notre village, cela se traduit par une présence forte au forum des associations. Dans la grande salle de Poly'sons nous avons accueilli, samedi 7 septembre après-midi, une quarantaine d'anciens et nouveaux adhérents venus s'inscrire.

- **Séances de gymnastique** les mardis de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h, et les jeudis de 18h30 à 19h30. Elles ont lieu au gymnase Charles de Gaulle.

- **Séances de Pilate** les lundis de 17h à 18h, les mercredis de 10h20 à 11h20 et de 11h30 à 12h30, les jeudis de 20h à 21h. Elles ont lieu à la salle Grand Veymont.

Chantal Château assure des cours de grande qualité avec bienveillance et bonne humeur ce qui contribue largement à maintenir une ambiance conviviale. En témoignent les nombreux échanges qui précèdent ou suivent les séances. Pour entretenir cet esprit de convivialité et doper les finances de l'association, nous organisons chaque année la traditionnelle soirée du Beaujolais Nouveau. En ce troisième jeudi du mois de novembre, nous étions une cinquantaine à goûter le vin nouveau en dégustant les mets préparés par les adhérents.

Nous avons cette année, pour diversifier notre activité, organisé le 23 novembre une séance d'initiation à la méditation de 2 heures qui a réuni une quinzaine de personnes. Suivant l'intérêt porté à ce type de séance, nous pourrions poursuivre dans cette voie. Pour assurer le bon fonctionnement de l'association, depuis la rentrée, les membres du bureau assurent la gestion des inscriptions, l'encaissement des cotisations, l'achat des licences, le contrôle des certificats médicaux, la gestion salariale de l'animatrice sans oublier la participation aux réunions de rentrée organisées par le comité départemental, les relations avec la mairie.

Nous ne sommes pas très nombreux pour assurer toutes ces tâches. Alors amies et amis qui appréciez la GV n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à faire perdurer cette association cinquantenaire. Pour cela rapprochez-vous de notre présidente Sylvie Mignardot, ou des membres du bureau.



**MAIRIE**

→ 04 76 53 82 01  
 Courriel : accueil@noyarey.fr  
 Site internet : www.noyarey.fr

**Horaires d'ouverture de l'accueil au public :**

Lundi : 8h30-12h et 15h30-19h30 (nocturne)  
 Mardi : 8h30-12h et 15h30-17h30  
 Mercredi : 14h30-17h30  
 Jeudi : 8h30-12h et 15h30-17h30  
 Vendredi : 8h30-12h et 14h30-16h30

**SÉCURITÉ - URGENCES**

Elu d'astreinte → 04 76 53 92 59  
*Numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie*  
 Services techniques → 04 76 53 82 01  
 Gendarmerie de Sassenage → 04 76 27 42 17  
 Police municipale → 07 85 69 05 20  
 Police secours → 17  
 Pompiers → 18  
 SAMU → 15  
 Numéro d'appel d'urgence → 112  
 Centre anti-poison → 04 72 11 69 11  
 Eaux de Grenoble Alpes → 04 76 86 20 70  
 Eaux usées (assainissement) → 04 76 59 58 17  
 Urgence sécurité gaz → 0 800 47 33 33  
 Electricité → 08 10 33 33 38

**SERVICES PUBLICS**

Service voirie de la Métro → 0 800 805 807  
 Service local de solidarité → 04 57 42 50 00  
 École maternelle La Coccinelle → 04 76 53 93 82  
 École élémentaire Le Mûrier → 04 76 53 95 71  
 Cantine → 04 76 53 87 10  
 Réservation cantine → 04 76 53 73 74  
 CCAS → 04 76 53 82 01  
 Bibliothèque → 04 76 53 91 17  
 La garderie des P'tits Bouts → 04 76 53 90 07  
 Les Petits Malins → 04 76 53 83 62  
 Le service jeunesse - APJNV → 04 76 53 73 74  
 Transport à la demande SEMITAG → 04 38 70 38 70

Pour les problèmes de collecte → 0800 500 027

Déchèterie intercommunale de Sassenage-Noyarey → 04 76 26 35 67  
 Ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
 Déchèterie de Saint-Egrève ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

**Permanences juridiques :** organisées en mairie sur rendez-vous → 04 76 53 82 01.  
**Permanences de l'architecte conseil :** gratuit, prendre rendez-vous en mairie.  
**Permanences d'un médiateur :** en mairie, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

**ESPACE SANTÉ**

Médecin, Dr Paumier-Desbrières → 04 76 43 26 65  
 Infirmières, Mme Faure → 04 76 53 81 26  
 Mélanie Vinciguerra → 06 16 61 28 08  
 Ostéopathe Kinésithérapeute, M. Lejeune → 04 76 50 68 32  
 Ambulance Belledonne → 04 76 53 52 07  
 Taxi Pelletier et Services → 07 81 05 39 30  
 (transport privé et sanitaire VSL) et → 06 79 30 36 98  
 EHPAD Résidence Les Vergers → 04 76 86 96 60  
 Cabinet dentaire → 04 76 53 92 36  
 Pharmacie → 04 76 53 91 15  
 Massages Edonis → 06 32 79 31 40

**MÉDIA**

Correspondant du Dauphiné Libéré  
 Nathalie Bellon → 06 85 35 87 29



**DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

DP 038-281-18-20057  
**Laurette SEINTURIER**  
 285 rue du Maupas  
 Division parcellaire  
 Accordé le 30/08/18  
 DP 038-281-18-20058  
**André KECHICHIAN**  
 460 rue du Maupas  
 Modification d'un portail  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20059  
**Céline MARCONE**  
 38 impasse Léon  
 Oddos Clôture  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20060  
**Nicaise COLOTTO et Jérôme OLLAGNON**  
 80 C chemin de la Vigne  
 Modification de façade (création d'un sas d'entrée de 3 m<sup>2</sup>)  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20061  
**Christophe BRUN**  
 192 rue du Pailler  
 Modification de façade  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20062  
**Régis LONGIN**  
 230 chemin de Pra Paris  
 Clôture, appentis bois non clos 14,25 m<sup>2</sup> et enrobé Refusé  
 DP 038-281-18-20063  
**Marie-Thérèse BATLLO**  
 580 rue du Maupas  
 Piscine 15m<sup>2</sup> Accordé  
 DP 038-281-18-20064  
**Philippe MARTIN**  
 389 rue Léon Porte  
 Modification de façade  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20065  
**Société Immobilière Vifoise représentée par M. MARCOUX**  
 236 chemin du Moulin  
 Division parcellaire  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20066  
**Yanis FAVRE**  
 56 rue de la Fontaine du Merle  
 Clôture Accordé  
 DP 038-281-18-20067  
 Orphelinat de Saint-Henri  
 Chemin de l'Orphelinat  
 Division parcellaire  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20068  
**Romain BOURREAU**  
 17 rue du 19 mars 1962  
 Réfection de toiture  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20069  
**Fernando LOPES CARNEIRO**  
 381 chemin du Moulin  
 Pose d'une fenêtre de toit  
 Accordé

DP 038-281-18-20070  
**Philippe MAZIOU**  
 96 rue de l'Église  
 Modification de façade  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20071  
**Nathalie CAMACHO**  
 361 rue Léon Porte  
 Modification de façade  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20072  
**Mireille BARBE**  
 179 rue Léon Porte  
 Modification de façade  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20073  
**Jean-Claude ELOIRE**  
 292 chemin des Noyers  
 Modification de façade  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20074  
**Anne-Chantal BLACHE**  
 134 chemin du Moulin  
 Modification d'une terrasse existante, abaissement de 0,60 cm, garde-corps  
 Accordé  
 DP 038-281-18-20075  
**Régis LONGIN**  
 230 chemin de Pra Paris  
 Appentis bois non clos 14,82 m<sup>2</sup> Accordé  
 DP 038-281-18-20076  
**Régis LONGIN et Lauriane ABATE**  
 230 chemin de Pra Paris  
 Piscine 36 m<sup>2</sup> Accordé  
 DP 038-281-18-20077  
**Nicolas SALVI et Flavie MUSTO**  
 288 chemin de Pra-Paris  
 Piscine 31,5 m<sup>2</sup> Accordé  
 DP 038-281-18-20078  
**SCI CGT Le Poyet M. Vincent RIVIER**  
 767 avenue Saint-Jean  
 Réhabilitation d'une toiture  
 En cours d'instruction  
 DP 038-281-18-20079  
**Jean-Paul COLOTTO**  
 726 chemin des Bauches  
 Garage à vélos 15 m<sup>2</sup> Accordé  
 DP 038-281-18-20080  
**Thomas ARNOUX**  
 352 a chemin des Bauches  
 Modification de façade  
 En cours d'instruction  
 DP 038-281-18-20081  
**Li Zhongyang**  
 52 rue de la Fontaine du Merle  
 Modification d'une clôture  
 En cours d'instruction  
 DP 038-281-18-20082  
**Jean-Claude ODIER**  
 483 chemin des Bauches  
 Clôture  
 En cours d'instruction  
 DP 038-281-18-20083  
**Guillaume GAUCHÉ**  
 311 chemin des Noyers

Mise en place d'un portail et création de 2 places de stationnement  
 En cours d'instruction  
 DP 038-281-18-20084  
**Thomas ARNOUX**  
 352 a chemin des Bauches  
 Modification du revêtement du parking  
 En cours d'instruction  
 DP 038-281-18-20085  
**Christophe PREMEONT**  
 232 chemin de Pra-Paris  
 Piscine 32 m<sup>2</sup>  
 En cours d'instruction



**PERMIS DE CONSTRUIRE**

PC 038-281-18-20005  
**GT Investissements représenté par Giovanni RUSSO**  
 30-32 rue François Jorquera  
 Rénovation et extension l'annexe de la Maison Chavanne de 229,06 m<sup>2</sup>  
 En cours d'instruction  
 PC 038-281-18-20006  
**Alexandre CACCIATORE**  
 22 impasse Léon Oddos  
 Maison d'habitation de 79,56 m<sup>2</sup> et garage de 12,88 m<sup>2</sup>  
 En cours d'instruction  
 PC 038-281-18-20007  
**Frederic FERREIRA et Aurélie BOREALE**  
 8 impasse Léon Oddos  
 Maison d'habitation de 111,45 m<sup>2</sup> et garage de 22,08 m<sup>2</sup>  
 En cours d'instruction  
 PC 038-281-17-20008 M02  
**Abir et Romain GIANASTASIO**  
 365 rue de l'Eyrard  
 Suppression du débord de toiture de 60 cm en limite Nord Est  
 Accordé  
 PC 038-281-18-20009  
**Dominique PEREIRA et Emilie ROSELLINI**  
 224 chemin du Moulin  
 Maison d'habitation de 149 m<sup>2</sup> et garage de 35 m<sup>2</sup>  
 En cours d'instruction  
 PC 038-281-18-20008  
**Guillaume et Claire DAGALLIER**  
 352 rue de l'Eyrard  
 Maison d'habitation de 125,54 m<sup>2</sup> et garage de 33,35 m<sup>2</sup> Accordé

**PERMIS D'AMÉNAGER**

PA 038-281-18-20002  
**SCCV Le Clos Saint-Jean**

676 à 682 pairs avenue Saint-Jean  
 Aménagement d'un lotissement de 4 lots  
 En cours d'instruction  
 PA 038-281-18-20003  
**Consorts CATHIARD**  
 Chemin du Poyet  
 Aménagement d'un lotissement de 4 lots  
 En cours d'instruction



**NAISSANCES**

autorisées à publication  
 Le 21 septembre, **Nino POISSONNIER**  
 Le 25 septembre, **Valentine ROSSIGNOL**  
 Le 25 octobre, **Liam YERETZIAN**  
 Le 19 novembre, **Alban DEROUX**



**MARIAGES**

Le 15 septembre, **Christelle BONARDEL et Laurent GAMACHO**  
 Le 21 septembre, **Jihad TALOUBI et Malang Jan PASHE**



**DÉCÈS**

Le 30 septembre, **Francis DURAND**  
 Le 7 octobre, **Joséphine RUIZ veuve PALOMAS**  
 Le 16 octobre, **Marc RAVIX**  
 Le 29 octobre, **Georgette JANNONE veuve FRANCOU**  
 Le 15 novembre, **Simone CARRAZ épouse BURICHAT**  
 Le 3 décembre, **Emilie VERGNON épouse FAURE**  
*Transcription de décès*  
 Le 29 mai, **Emilie CLIET** (décédé à La Tronche)  
 Le 29 mai, **Vito MISCIOSCIA** (décédé à La Tronche)  
 Le 29 mai, **Marie-Françoise ODRU** (décédée à La Tronche)  
 Le 11 juin, **Cândido DO VALE MORGADO** (décédé à Grenoble)  
 Le 27 juillet, **Albert BÉRARD** (décédé à Saint-Martin-d'Hères)

## DIMANCHE 27 JANVIER

### 25<sup>E</sup> MATINÉE BOUDIN À LA CHAUDIERE

→ Place Victor Jat

## LUNDI 28 JANVIER

### COLLECTE DON DU SANG

→ De 16h45 à 19h45, Salle des  
Fêtes de Veurey-Voroize

## SAMEDI 2 FÉVRIER

### REPAS DANSANT AVEC LES CARLTON'S

→ Veurey

## MERCREDI 6 ET 13 FÉVRIER

### RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

Pour les habitants du centre village,  
du quartier des Bauches  
et de la route de la Vanne.

→ Mercredi 6 février

Pour les habitants du Diday,  
du Meney et des alentours  
de l'immeuble Saint-Jean.

→ Mercredi 13 février



## SAMEDI 2 MARS

### SOIRÉE CHOUCROUTE

Animée par l'Orchestre Bavarois  
"GallischBrezel". Au menu : Apéritif  
offert par le comité des fêtes (vin  
blanc ou bière), Choucroute garnie,  
Fromage, Dessert/café. Venez  
nombreux pour cette belle soirée.

Tarif : 25 € - Enfant : 12 €

Réservation obligatoire avant  
le 23 février au 06 30 48 82 36.

Toute réservation sans règlement,  
ne sera pas prise en compte.

→ À 20 h - Salle Poly'Sons

## SAMEDI 9 MARS

### SOIRÉE PAËLLA DE L'USNVB

→ À 19h - l'Ilyade à Seyssinet

## SAMEDI 16 MARS

### CONCERT PIAZZOLLA

Avec clarinette et saxophone

→ Noyarey - 19h

## SAMEDI 23 MARS

### CONCERTS DES ÈLÈVES

→ Veurey - 17h

## DIMANCHE 7 AVRIL

### 7<sup>E</sup> ÉDITION DU TRAIL DE NOYAREY

## SAMEDI 13 AVRIL

### CONCERT DE L'ORCHESTRE CORD'À VIF

Concert de mandolines, mandoles,  
guitares, etc. sous la direction de Elsa  
Decome. Participation libre. Là aussi  
nous vous attendons nombreux.

→ À 18h à l'Eglise Saint-Paul  
de Noyarey



## MARDI 16 AVRIL

### COLLECTE DON DU SANG

→ De 16h45 à 19h45, salle Poly'Sons

## SAMEDI 4 MAI

### 29<sup>E</sup> ÉDITION DE LA MONTÉE D'EZY

# Agenda

